



PV de l'AG du mercredi 5 mars 2025 à 19h30
Salle Couronne du bâtiment administratif au dernier étage
Place de la Couronne 1, Lucens

1. Accueil

La présidente ouvre l'assemblée générale en se présentant et en remerciant toutes les personnes présentes.

2. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté par l'assemblée.

3. Contrôle des présences

La feuille de présence est à disposition pour signature.

La présidente excuse Sara Brito, membre du comité.

Les communes suivantes se sont également excusées : Vulliens, Prévonloup, Syens, Chavannes-sur-Moudon, Montanaire, Jorat-Menthue, Rossenges et Hermenches

4. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2024

Le dernier PV est accepté.

5. Comptes 2024

La présidente présente quelques données sur l'année 2024:

Le Passeport Vacances existe depuis 1987, offre deux fois deux semaines d'activités de loisirs pour les enfants de 7 à 15 ans et coûte 55 frs pour une quinzaine.

Aujourd'hui 20 communes sont membres de l'association.

Le Passeport Vacances est financé à 51% par les communes membres, à 34 % par les familles et 15 % par les sponsors et dons.

Pour 2024, ce sont 390 enfants inscrits, 471 passeports vendus et pas moins de 320 accompagnant-e-s qui ont participé aux deux quinzaines de cette édition.

Nous avons pu offrir 108 activités différentes, 215 événements sur 4 semaines, soit 9-10 activités à choix par jour et chaque enfant avait entre 6 et 7 activités durant son passeport.

La participation reste assez stable depuis 1995 et environ 400 enfants y participent chaque année.

En 2024, la commune de Lucens a rejoint le Passeport Vacances.



Nous avons commencé à collaborer avec Passerelle Loisirs (association Coup de Pouce) qui met à disposition un accompagnant pour les enfants ayant des besoins particuliers. Ce service est gratuit pour les familles.

Contrairement à ce qui avait été annoncé à la dernière AG, nous renonçons à augmenter la participation financière des communes car nous présentons des comptes suffisamment équilibrés.

a. Présentation des comptes par la caissière

La séance de vérification des comptes a eu lieu le 10.02.2025 à Curtilles en présence de :

- Mme Françoise Crausaz, municipale de la commune de Chavannes-sur-Moudon et M. Grégoire de Weck, municipal de la commune de Curtilles.
- Mme Ilknur Bischof et Mme Delphine Ratti, vérifatrices des comptes désignées par le Passeport Vacances
- Mme Loïse Rufini, présidente et Mme Aline Chevalley, caissière

Pertes et profits :

Produits :

La somme des produits se monte à 102'709.90frs dont 3'720,60frs de recette pour la tenue de la buvette à la fête de la forêt et l'utilisation de 5'000frs pour l'achat de t-shirts soustraits sur le fond alloué par la Loterie Romande.

Charges :

Les montant des charges s'élève à 99'966.50, dont une attribution de provision pour l'informatique de 1'000frs pour l'achat d'un ordinateur, une attribution de provision pour les activités de 6'500frs et enfin une attribution pour le 40ème anniversaire du Passeport Vacances en 2027 de 10'000frs.

Le résultat de l'exercice 2024 se solde donc par un bénéfice de 2'743.40 frs.

Présentation du bilan :

Les actifs et passifs sont passés en revue et sont concordants pour les montants de 84 415.23 frs.

Évolution du capital

Le capital au 01.01.2024 était de Fr. 4239.63 frs.

Avec le bénéfice de 2743.40 frs, le capital au 31.12.2023 se monte à 6983.03 frs.

Pour plus de détails se référer aux documents mis à disposition sur notre site internet.



b. Rapport des vérificateurs

Mme Delphine Ratti lit le rapport de vérification des comptes et celui-ci est approuvé.

c. Approbation et décharge de la caissière

Les comptes sont approuvés et décharge est donnée à la caissière.

d. Nomination de deux vérificateurs-trices et d'un-e suppléant-e

Mme Ilknur Bischof et Mme Marylina Sudan se proposent pour être les vérificatrices des comptes de 2025.

6. Comité 2025

- a. Mesdames Virginie Thonney, Manuela Jenny et Aline Chevalley quittent le comité.
- b. Anouck Longchamp et Tatiane Foulk reprennent les postes laissés vacants dans le groupe des activités.
- c. Elles sont élues à l'unanimité par l'assemblée.

Le poste de caissier.ère reste encore à pourvoir.

La présidente remercie les membres qui nous quittent.

Le comité 2025 se compose donc comme suit :

Présidence : Loïse Rufini Steck

Secrétariat : Cindy Paillard

Caisse : vacant

Sponsoring : Caroline Marti

Informatique :

- Laurent Cottier

- vacant

Accompagnants : Sara Brito

Transports : Nathalie Delessert

Activités :

- André Devaud

- Christine Joss-Martin

- Chloé Haas-Duc

- Anouk Longchamp

- Tatiane Falk

- vacant

Intendance : Christine Joss-Martin



7. Résumé de l'édition 2024

Mme Joss-Martin nous présente quelques activités en images.

8. Nouveautés pour 2025

Grâce au don reçu suite à la dissolution de l'association Entraide familiale Moudon, nous créons un fonds de solidarité qui servira à financer le passeport des familles dans le besoin.

Nous allongeons l'âge de participation au passeport de 15 à 16 ans pour qu'il corresponde à l'âge de la fin de scolarité obligatoire.

Nous souhaitons diminuer les suppléments pour certaines activités, grâce aux bons résultats des comptes. Cela permet de réduire les disparités dans le choix des activités pour les familles. Il est également proposé que ces suppléments soient pris en charge par le fonds de solidarité, la présidente informe que nous y réfléchirons.

Nous augmentons de 50frs à 100frs la « taxe » pour les personnes ne souhaitant pas accompagner d'activité. Cela permet également de mieux rétribuer les accompagnants que nous devons engager.

M. Stürner propose de mettre à disposition du passeport une liste des coordonnées de personnes se présentant à la commune pour du travail estival.

Un regroupement des informations sur un seul site internet (Réseau Vacances) sera fait ainsi qu'une amélioration des documents et la création d'une FAQ.

9. Divers

La présidente remercie encore les communes (entrée à la piscine, les macarons de partage, la mise à disposition de salles, ...), les sponsors, les membres du comité, les donateurs, les parents accompagnateurs et les autres bénévoles sans qui le Passeport Vacances ne pourrait pas avoir lieu.

La séance est levée à 20h15
Pris par Cindy Paillard, secrétaire